

Charleville-Mézières, le 16 juillet 2025

Monsieur **Mickaël ADAMKIEWICZ**,
Secrétaire Académique - A&I UNSA Reims
à
Monsieur le Recteur de l'Académie de Reims
1 rue Navier
51082 REIMS Cédex
Responsable du service du dialogue social (SDS)

Objet : alerte sur les retours concernant les affectations des agents contractuels ATSS,

Monsieur le Recteur,

La section A&I UNSA de l'académie de Reims vous a écrit le 15/07/2025 concernant les affectations des agents contractuels.

La section A&I UNSA de l'académie de Reims avait reçu plusieurs appels de certains personnels contractuel.le.s ATSS qui s'inquiètent à ce jour de ne toujours pas avoir reçu de retour de l'académie concernant ou non une affectation pour la rentrée 2025-2026.

La section A&I UNSA de l'académie de Reims avait posé cette question auprès de l'administration lors de la CAPA SAENES et ADJAENES de fin d'année. Le service de la DRH avait répondu que les affectations seraient envoyées pour le 12 juillet 2025.

Effectivement, certains personnels ont été informés de leurs affectations tandis que d'autres attendent encore, ce qui augmente le stress et suscite de nombreuses questions chez ces collègues en attente d'une réponse de l'administration pour pouvoir envisager l'avenir et appréhender leurs situations professionnelles.

La section A&I UNSA de l'académie de Reims vous a rappelé qu'un cadre de gestion concernant les agents contractuels administratifs, techniques sociales et de santé (ATSS) a été présenté en groupe de travail le 27/05/2025 et présenté en CSA le 13/06/2025. Ce dernier doit être opérationnel pour cette rentrée scolaire 2025-2026.

Dans le préambule de ce document est notifié que « *Les enjeux de recrutement, de formation et de fidélisation des agents sont forts, confortant la place des agents contractuels aux côtés des agents titulaires dans la diversité des métiers et fonctions pour assurer un service public de qualité* » puis que l'administration « *Soucieuse des missions de service public qui lui incombent, l'Académie de Reims veut développer sa marque employeur en portant une politique dynamique de recrutement, en développant la formation initiale et continue de ses agents, en accompagnant l'entrée en fonction, en s'attachant à la qualité de vie et aux conditions de travail et en valorisant les parcours professionnels.* » Il a été indiqué également que « *L'académie a porté une attention particulière aux agents contractuels et aux conditions spécifiques de l'exercice de leurs missions.* »

La section A&I UNSA de l'académie de Reims vous alerte sur le fait que certains agents contractuels ont bien reçu une réponse de l'administration, certains sur des mails personnels et d'autres sur des mails professionnels académiques sans compter qu'un bon nombre de ces mails ont atterri dans les indésirables (SPAM) et que la réponse attendue est au plus tard pour le 17/07/2025 soit demain

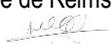
La section A&I UNSA de l'académie de Reims vous demande d'être indulgent en cas de non réponse et de préférer un contact direct auprès de ces agents contractuels qui ont reçu une affectation et qui n'auraient pas encore donné réponse.

La section A&I UNSA de l'académie de Reims souhaiterait savoir pourquoi certains agents contractuels ATSS ont eu leurs affectations et d'autres pas encore. Effectivement est-ce que les agents contractuels qui ne seront pas nommés à la rentrée 2025-2026 auront également un retour de la part des services compétents de l'académie les informant de leurs situations afin qu'ils/elles puissent prévoir pour leurs situations professionnelles ? il n'y a rien de pire que de ne pas savoir ni d'avoir aucune réponse.

La section A&I UNSA de l'académie de Reims demande à ce que l'administration fasse un retour rapide aux personnels en attente d'une réponse qu'il soit positif comme négatif comme il a été explicité dans les instances et dans le respect du cadre de gestion des agents contractuels administratifs, techniques sociales et de santé (ATSS) qui entrera en vigueur à compter du 1er septembre 2025.

En vous remerciant par avance pour votre réponse et pour le temps consacré à cette demande, les représentant.e-s élu.e-s du personnel du syndicat Administration et Intendance de l'UNSA section académique de Reims vous prie de croire, Monsieur le Recteur, à notre indéfectible attachement aux valeurs du service public de l'Éducation nationale.

Le Secrétaire Académique,
A&I UNSA académie de Reims


Mickaël Adamkiewicz